

RÉPUBLIQUE ISLAMIQUE DE MAURITANIE

Honneur- Fraternité- Justice

Ministère de l'Habitat, de l'Urbanisme et de l'Aménagement du Territoire

Direction des Bâtiments et Équipements Publics

Appel à manifestations d'intérêt national (AMI) pour le recrutement d'un bureau pour les études techniques de construction de trois digues de protection contre les inondations de villes de Kaédi, N'Tekane et d'Akjoujt.

AMI N°19/CPMP-MHUAT/2022

1. Le présent appel public à manifestation d'intérêt fait suite à la publication du PPM 2022 (actualisation n°13) paru dans le site www.armac.mr.
2. Dans sa politique de modernisation des infrastructures administratives et de l'amélioration des conditions dans les services publics, l'Etat Mauritanien a décidé la construction de **de trois digues de protection contre les inondations de villes de Kaédi, N'Tekane et d'Akjoujt** .
3. Le Ministère de l'Habitat, de l'Urbanisme et de l'Aménagement du Territoire envisage, sur budget de l'état de financer la prestation relative au recrutement d'un bureau qui sera chargé de réaliser les études techniques de construction de **de trois digues de protection contre les inondations de villes de Kaédi, N'Tekane et d'Akjoujt**
4. Les services d'ingénierie, objet du présent appel à manifestations d'intérêt AMI, portent sur les études techniques (APS et APD) de construction de **de trois digues de protection contre les inondations de villes de Kaédi, N'Tekane et d'Akjoujt**.
5. N'est pas autorisé à soumissionner :
 - Les bureaux qui ont eu des projets résiliés avec le Ministère de l'Habitat, de l'Urbanisme et de l'Aménagement du Territoire (MHUAT) durant les deux dernières années.
 - Les bureaux qui ont des marchés en cours d'exécution avec le département dépassant le nombre de deux marchés.
6. Les candidats intéressés et éligibles (**en règle vis-à-vis de la CNSS et DGI pour les nationaux, et non faillite pour les étrangère qui doivent avoir un site internet URL actif et mentionné dans la réponse du candidat**) , sont invités à manifester leur intérêt pour la prestation des services décrits ci-dessus en fonctions en fournissant les informations indiquant qu'ils sont qualifiés pour exécuter les services (la nature des activités du candidat et le nombre d'années d'expérience, les qualifications du candidat dans le domaine des prestations et notamment références concernant l'exécution des marchés analogues, l'organisation technique et managériale du cabinet, les qualifications générales et le nombre de personnels professionnels permanents et occasionnels), Les candidats peuvent s'associer pour renforcer leurs compétences respectives.
7. Les références requises pour la qualification sont les suivantes :
 - **Références générales** : dans le domaine des études des travaux de terrassement.
 - **Références spécifiques** : dans le domaine des études de construction de digues ou autres jugés similaires en nature et en volume au cours de dix dernières années.
 - ✓ L'expérience générale **30%** ;
 - ✓ L'expérience spécifique **70%** ;

NB : les expériences non attestées par un maître d'ouvrage public, parapublique ou une organisation reconnue, ne seront pas prises en compte dans l'évaluation.

8. Les candidats seront classés suivant leurs aptitudes requises pour exécuter les prestations ; **la méthode de sélection fondée sur la qualification des consultants**, et ce conformément au décret n°2022-083 portant application de la loi n° 2021-024 abrogeant et remplaçant la loi n°2010-044 du 22 juillet 2010 portant Code des Marchés Publics et ses décrets d'application.
9. Le candidat classé première au terme du processus d'évaluation de réponses relatives au présent avis, sera invité à soumettre ses propositions techniques et financières
10. Les candidats intéressés peuvent obtenir des informations supplémentaires au sujet des documents de référence à l'adresse ci-dessous et aux heures suivantes :

A la Direction des Bâtiments et Équipements Publics du Ministère de l'Habitat, de l'Urbanisme et de l'Aménagement du Territoire :

Immeuble du MHUAT/ 5ème étage -KSAR- Nouakchott.

De 09 h à 17 h Du lundi au Jeudi et de 9h à 12h le vendredi

11. Les dossiers de candidature, **en version physique**, rédigés en langue arabe ou française (seules les pièces constitutives du dossier de candidature libellées en français ; en arabe ou accompagnées de leur traduction conforme dans l'une de ces langues seront prises en compte pour l'évaluation) et établis en deux exemplaires dont l'originale devront être adressés au plus tard le **13 décembre 2022 à 12 h TU à l'adresse indiquée ci-après :**

Monsieur le Président de la Commission de Passation des Marchés Publics du Ministère de l'Habitat, de l'Urbanisme et de l'Aménagement du Territoire (**CPMP-MHUAT**) :

**KSAR OUEST lot n 58 : C extensions château d'eau ; tél :45240149,
Adresse E-mail : cmdhuat@gmail.com**

Et porter la mention :

AMI N°19/CPMP-MHUAT/2022

« Appel à manifestations d'intérêt national (AMI) pour le recrutement d'un bureau pour les études techniques de construction de trois digues de protection contre les inondations de villes de Kaédi, N'Tekane et d'Akjoujt».